



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
OFFENDORF**

67850

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 22 novembre 2022

SOUS-PREFECTURE

30 NOV. 2022

HAGUENAU-WISSEMBOURG

Présents : M. Denis **HOMMEL**, Président

Les membres : Anne **CRQUI**, Vice-Présidente
Nicolas **FORTMANN**, Sandra **STRASSER**, Paulette **SCHIFF**, Agnès
TAUBENNEST et Elisabeth **STEIN**, membres

Absents excusés : Lucienne **SCHAUENBURG-ZWINGER** (pouvoir à Anne **CRQUI**), Cathy
SCHOTT, Françoise **ADLER** (pouvoir à Paulette **SCHIFF**), (pouvoir à
Sandra **STRASSER**), Rita **HEINTZ**, Curé Irénée **VALACHIE**, Dominique
WALLET, Hedwige **JACOB**, Dr Pierrot **TRAN** et Sabine **HECTOR**,
membres

Autres absents : Néant

POINT 2 : FINANCES – BUDGET 2022 – décision modificative n°1

Des modifications sur le budget principal 2022 sont proposées.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6257 : Réceptions	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7474 : Communes	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Total Général		-2 000,00 €		-2 000,00 €

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 15 mars 2022 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que décrites ci-dessous pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables liées à l'activité du CCAS,

Après présentation de ces modifications à réaliser au niveau du budget principal, en section de fonctionnement, le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative N° 01 telle que présentée ci-dessus.

Lu, approuvé et signé.



POUR EXTRAIT CONFORME
Offendorf, le 28 novembre 2022

